
DOSSIER D'INSCRIPTION

ROSNY SUR SEINE

Mail : lespetiteslumieres@gmail.com

Version n° 1 du 22 mai 2022

SOMMAIRE

FICHE DE PRE-INSCRIPTION.....	3
FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023.....	5
PARTICIPATIONS FINANCIERES 2022-2023	7
FICHE SANITAIRE 2022-2023	8
AUTORISATIONS PARENTALES 2022-2023	11
CALENDRIER DES FERMETURES 2022-2023.....	12
CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION 2022-2023	13

FICHE DE PRE-INSCRIPTION

(Document à nous rendre complété ainsi que les justificatifs par voie postale)

L'ENFANT :

Nom Prénom

Date de naissance ou date d'accouchement prévue :/...../.....

Date d'admission souhaitée :

JOURS ET HORAIRES SOUHAITES :

(Cochez la case correspondante et notez les horaires souhaités)

Ouverture du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00.

<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Mercredi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi
De à	De à	De à	De à	De à

Rappel : toute heure commencée est due.

LE PERE

NOM :

PRENOM : PRENOM :

ADRESSE : ADRESSE :

CP : CP :

VILLE : VILLE :

N° Tel Portable : N° Tel Portable :

E-mail : E-mail :

Profession : Profession :

Employeur : Employeur :

LA MERE

NOM :

PRENOM : PRENOM :

ADRESSE : ADRESSE :

CP : CP :

VILLE : VILLE :

N° Tel Portable : N° Tel Portable :

E-mail : E-mail :

Profession : Profession :

Employeur : Employeur :

SITUATION FAMILIALE : (marié, pacsé, concubinage, séparé, divorcé) :

.....

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE :

NUMERO D'ALLOCATAIRE CAF :

COMMENT NOUS AVEZ-VOUS CONNU ?

- Par la Mairie
- Par Internet
- Par relations

Autres (à préciser) :

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Une photocopie de la pièce d'identité des deux parents,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Une photocopie du livret de famille ou l'attestation de grossesse,
- Les deux derniers avis d'imposition.

Si votre demande de pré-inscription est complète, la référente technique vous contactera.

Attention : en aucun cas, une pré-inscription ne vaut une inscription définitive.

DATE DE LA DEMANDE :/...../.....

SIGNATURE DES PARENTS :

FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

Annexe 1

Entré(e) le

Accueil Régulier Accueil Occasionnel

Nom Prénom

Garçon Fille

Date de naissance à

Département

JOURS ET HORAIRES DU CONTRAT :

<input type="checkbox"/> Lundi	<input type="checkbox"/> Mardi	<input type="checkbox"/> Mercredi	<input type="checkbox"/> Jeudi	<input type="checkbox"/> Vendredi
De à	De à	De à	De à	De à

Rappel : toute heure commencée est due.

LE PERE

NOM :

PRENOM : PRENOM :

ADRESSE : ADRESSE :

CP : CP :

VILLE : VILLE :

N° Tel Portable : N° Tel Portable :

N° Tel Domicile : N° Tel Domicile :

E-mail : E-mail :

Profession : Profession :

Employeur : Employeur :

Numéro de sécurité sociale : Numéro de sécurité sociale :

Régime d'assurance maladie : Régime d'assurance maladie :

SITUATION FAMILIALE : (marié, pacsé, concubinage, séparé, divorcé) :

.....

AUTORITE PARENTALE : Les deux parents Père Mère

Autre :

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE :

NUMERO D'ALLOCATAIE CAF :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT OU SI L'ENFANT EST SOUFFRANT : Tel :

A, le

SIGNATURES DES PARENTS :

PARTICIPATIONS FINANCIERES 2022-2023

Annexe 2

Nom : Prénoms :

Représentants légaux de l'enfant

Inscrivons notre enfant à la micro-crèche privée « Les Petites Lumières» et nous acquittons les frais prévus dans son règlement de fonctionnement.

FRAIS D'INSCRIPTION : 60€ 80€ 100€

Chèque n°..... de la banque

encaissé à l'inscription de l'enfant.

Espèces.

Cette somme est non remboursable (notamment en cas de désistement).

UNE CAUTION : le montant est basé sur la base d'un mois de garde et ne sera pas encaissé, sauf en cas de défaut de paiement.

Montant du chèque :

1^{er} chèque n°..... de la banque

Chèque à renouveler à la date du (6 mois après le premier).

Le premier chèque sera restitué à la famille six mois après la signature du contrat.

2^{ème} chèque n°..... de la banque

Le second chèque sera restitué en fin de contrat (1 mois après le dernier encaissement).

UNE CAUTION : le montant est équivalent à deux mois, si l'inscription de l'enfant et la signature du contrat se font plus de deux mois avant l'entrée de l'enfant dans la structure.

Montant du chèque :

Numéro de chèque de la banque

Le chèque sera restitué à la famille six mois après la signature du contrat.

2^{ème} chèque n°..... de la banque

A, le

SIGNATURES DES PARENTS :

FICHE SANITAIRE 2022-2023

Annexe 3

I. Renseignements concernant l'enfant : -

Entré(e) le

Nom Prénom Garçon Fille

Date de naissance à

Département

Cette fiche permet de recueillir des informations médicales utiles concernant votre enfant et évite de vous démunir de son carnet de santé.

II. Vaccinations : (se référer au carnet de santé ou à remplir avec votre médecin).

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates des vaccins
Diphthérite				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

III. Renseignements médicaux :

Votre enfant suit t'il un traitement médical particulier ? Oui Non

Si oui, joindre l'ordonnance récente pour information.

Rappel : Aucun médicament, autre que les antipyrétiques, ne sera donné à votre enfant sans prescription du médecin traitant.

Votre enfant a -t-il déjà eu les maladies suivantes ?

RUBEOLE <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	VARICELLE <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	ANGINE <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	SCARLATINE <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
COQUELUCHE <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	OTITE <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	ROUGEOLE <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	OREILLONS <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Nom et coordonnées de votre médecin traitant (ou pédiatre) :

.....
.....
.....

Votre enfant a-t-il des allergies ?

Asthme Oui Non

Alimentaires Oui Non

Médicamenteuses Oui Non

Autres :

.....
.....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....
.....
.....
.....

Votre enfant a-t-il déjà un PAI ? Oui Non

Indiquez ci-après :

Les difficultés de santé de votre enfant (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....
.....
.....
.....

IV. Recommandations utiles des parents :

Votre enfant porte-t-il des lunettes, etc....

.....
.....

V. Responsable de l'enfant :

Nom : Prénom :
Adresse
Code postale Ville
Tél domicile Tél travail
Tél portable Adresse mail

Personnes joignables (par priorité) à contacter en cas d'urgence :

Nom	Prénom	Lien avec votre enfant	Téléphone

A le

SIGNATURES DES PARENTS :

AUTORISATIONS PARENTALES 2022-2023

Annexe 4

Nom :Prénoms :,

Représentants légaux de l'enfant :

Autorisons le personnel de la structure « Les Petites Lumières » à :

- Faire transporter, en cas d'urgence, notre enfant à l'hôpital le plus proche où pourra être pratiquée toute intervention nécessaire,
- Prendre des photos de notre enfant au cours de ses activités journalières ou de festivités diverses (elles ne seront pas utilisées à des fins publicitaires ou journalistiques et resteront internes à la structure),
- Donner un antipyrrétique à notre enfant s'il présente une température supérieure à 38°5.

Personnes majeures autorisées à venir chercher notre enfant :

Nom	Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

A , le

CALENDRIER DES FERMETURES 2022-2023

Annexe 5

Nom : Prénoms :

Représentants légaux de l'enfant :

Prenons bien note des dates de fermeture de la structure :

TOUSSAINT : le mardi 1^{er} novembre 2022,

ARMISTICE : le vendredi 11 novembre 2022,

VACANCES DE NOEL : du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 30 décembre 2022 inclus,

PAQUES : le lundi 10 avril 2023,

VACANCES DE PRINTEMPS : du lundi 1^{er} mai 2023 au vendredi 5 mai 2023 inclus,

VICTOIRE DE 1945 : le lundi 8 mai 2023,

ASCENSION : le jeudi 18 mai 2023,

PENTECOTE : le lundi 29 mai 2023,

FETE NATIONALE : le vendredi 14 juillet 2023,

ETE : du lundi 7 août 2023 au vendredi 25 août 2023 inclus.

A , le

Signatures des parents :

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION 2022-2023

- Le règlement de fonctionnement dont la dernière page sera signée par les parents,
- La fiche d'inscription de l'enfant – Annexe 1,
- Les participations financières – Annexe 2,
- La fiche sanitaire – Annexe 3,
- Les autorisations – Annexe 4,
- Le calendrier des fermetures signé – Annexe 5,
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile précisant le nom de l'enfant,
- Pour les parents séparés ou divorcés, la décision de justice fixant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et l'hébergement de l'enfant (original et photocopie),
- Une photocopie du carnet de vaccination de l'enfant à jour,
- Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale et de la carte vitale,
- Un certificat médical (datant de moins d'un mois) de non contre-indication à la vie en collectivité établie par le pédiatre ou le médecin traitant de l'enfant spécifiant que l'enfant est à jour de ses vaccinations et qu'il ne présente pas de maladie chronique ou d'allergie connue,
- Une ordonnance du pédiatre ou du médecin traitant (datant de moins d'un mois), pour les antipyrétiques (contre la fièvre) comportant : le nom et le prénom de l'enfant, son poids, le nom du médicament et la posologie,
- Un chèque d'un montant compris entre 60€ et 100€ par enfant couvant les frais d'inscription (montant arrêté selon les revenus des familles),
- Un chèque de caution basé sur un mois de garde (non encaissable). Celui-ci ne sera encaissé qu'en cas de défaut de paiement, il sera à renouveler six mois après le premier qui ne sera plus valable et sera restitué en fin de contrat (1 mois après le dernier encaissement).
- Un chèque de caution équivalent à deux mois si l'inscription de l'enfant et la signature du contrat se font plus de deux mois avant l'entrée de l'enfant dans la structure.

Le dossier d'inscription est à compléter sous un délai maximum de huit jours ouvrés.

A réception du dossier d'inscription complet, la référente technique valide l'inscription, il est alors procédé à la signature du contrat,

Rappel : une liste d'attente est mise en place dès lors que 12 enfants par jour sont accueillis et inscrits.

Aucune admission d'enfant ne sera effectuée avant la remise du dossier d'inscription réputé complet.

Ces documents et renseignements sont confidentiels, ils sont accessibles à la référente technique ainsi qu'à la gestionnaire, et restent internes à la structure.

Seule la fiche d'autorisations (annexe 4) sera mise à la disposition de tous les membres de l'équipe éducative de notre micro-crèche ' »Les Petites Lumières ».